

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute Provence

Service Départemental d'Incendie et de Secours

DELIBERATION N° 2016-09(FIN)

Date de convocation : 22 janvier 2016

Nombre d'élus en exercice : 22

Présents : 16

Absents : 6

Votants : 16

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la présente délibération :

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

L'an deux mille seize et le 02 février le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Claude FIAERT.

Etaient présent(e)s :

Mesdames Sophie BALASSE, Delphine BAGARRY, Emmanuelle FONTAINE-DOMEIZEL, Patricia GRANET,
Messieurs Jean ARNAUD, Roland AUBERT, Khaled BENFERHAT, Bernard DIGUET, Robert GAY, André LAURENS, Christian LOGIER, Jacques LARTIGUE, Patrick MARTELLINI, Pierre POURCIN, Serge SARDELLA.

Etaient excusé(e)s :

Mesdames Clotilde BERKI, Nathalie PONCE-GASSIER, Brigitte REYNAUD,
Messieurs Jean-Claude CASTEL, Serge PRATO, Gilbert SAUVAN,

Madame BALASSE a été désignée secrétaire de séance par le Président.

Objet : Amortissement des biens et Imputation en section d'investissement des biens d'un montant unitaire inférieur à 500 euros toutes taxes comprises

Le Vice-Président AUBERT expose :

Imputation en section d'investissement

L'arrêté du 21 octobre 2003 modifié relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 61 des services départementaux d'incendie et de secours précise que les biens meubles non mentionnés dans la nomenclature (et ne pouvant y être assimilés par analogie) et d'un montant **unitaire inférieur à 500 euros TTC** peuvent être imputés en section d'investissement à condition qu'ils ne figurent pas explicitement parmi les comptes de charges ou de stocks et qu'ils revêtent un caractère de durabilité.

Cette liste doit faire l'objet d'une délibération annuelle du conseil d'administration. En conséquence, je vous propose d'imputer en section d'investissement les biens figurant dans l'annexe jointe.

Amortissement

Je vous propose également de définir les durées d'amortissement des **biens inférieurs et supérieurs à 500 € TTC** selon l'annexe jointe.

D'autre part, le Conseil d'Administration peut également fixer un seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur ou dont la consommation est très rapide s'amortissent sur un an. Pour le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes de Haute-Provence, je vous propose le seuil de **200 euros TTC** comme seuil en dessous lequel la durée d'amortissement sera de **une année**.

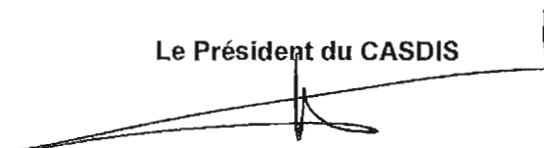
Sortie de l'actif

Je vous propose également de sortir de l'actif les **biens inférieurs à 500 euros TTC** dès la fin de leur amortissement.

La présente délibération annule et remplace la délibération 2015-69(FIN) du 16 juillet 2015 pour ce qui concerne **les acquisitions de 2016 et à venir**

Après en avoir délibéré le Conseil d'Administration a adopté ce rapport à l'unanimité, les jour, mois, an que ci-dessus.

Le Président du CASDIS



Claude FIAERT



Nature du bien	Type de biens	Durée d'amortissement	
		< 500 €	≥ 500 €
Logiciels	Logiciel de bureautique Logiciels métiers	3 ans 5 ans	5 ans 8 ans
Licence de logiciel	Durée de la validité de la licence Licence ≥ 3 ans ou sans durée	1 an 3 ans	1 an 3 ans
Système de transmission, de gestion opérationnelle et d'alerte	Antennes de mats Batterie Emetteur récepteur analogique Système de gestion de l'alerte et de gestion opérationnelle (dont logiciel, infrastructure radio, téléphonie, informatique, , matériel, ...) Postes et installations radios numérique (dont poste ANTARES..) Architecture de faisceaux hertziens	5 ans 3 ans 5 ans	10 ans 5 ans 8 ans 12 ans 10 ans 15 ans
	Appels sélectifs	5 ans	5 ans
Matériels roulants d'incendie et de secours	Véhicules de liaison dont VLU – VLC Véhicules radio médecin dont VLM – VLI - Véhicules de secours aux victimes dont VSAV - PMA – VSAB – VSR Véhicule cabinet mobile médical Véhicules tous usages dont VLHR – VTU – VID – VTP Véhicules de lutte contre l'incendie dont CCF – CCGC – CCR – CCFS – FPI – FMT - FPTL – camion dévidoir remorques - Motocyclettes Scooter des neiges Embarcations Remorques – remorques pompes MPR Echelles aériennes Véhicules poste de commandement Berce		10 ans 10 ans 10 ans 12 ans 10 ans 20 ans 10 ans 10 ans 10 ans 10 ans 10 ans 20 ans 20 ans 20 ans

Nature du bien	Type de biens	Durée d'amortissement	
		< 500 €	≥ 500 €
Matériels d'incendie et de secours médical	Colliers cervicaux	5 ans	5 ans
	Attelles	5 ans	5 ans
	Attelles cervicaux thoracique	5 ans	5 ans
	Matelas coquille	5 ans	5 ans
	Planche d'extraction,	5 ans	5 ans
	Tout autre matériel d'immobilisation ou d'extraction,	5 ans	5 ans
	Explosimètre	5 ans	5 ans
	Brancards - barquette	5 ans	5 ans
	Portoir	5 ans	5 ans
	Chaise portoir	5 ans	5 ans
	Aspirateur mucosité	10 ans	10 ans
	Laryngoscope	5 ans	5 ans
	perceuse	5 ans	5 ans
	Support perfusion	5 ans	5 ans
	Sac d'intervention	5 ans	5 ans
	Trousse ampoulier ou de secours	5 ans	5 ans
	Couverture bactériostatique	5 ans	5 ans
	Lampe d'examen	5 ans	5 ans
	Appareil à tension -Stéthoscope	5 ans	5 ans
	Testeur de glycémie	5 ans	5 ans
	Insufflateur manuel	5 ans	5 ans
	Spiromètre	5 ans	5 ans
	Oxymètre de pouls et saturomètre	5 ans	5 ans
	Thermomètre	5 ans	5 ans
	Tout autre matériel de secourisme dont garrot, aspirateur manuel,	5 ans	5 ans
	DSA	5 ans	5 ans
	Matériel de réanimation dont scope défibrillateur, ceinture CCG, multiparamétrique, respirateur, seringue électrique, planche à masser, mesureur de CO, ...)		10 ans
	Mannequins de secourisme	5 ans	5 ans
	Caméra thermique	8 ans	8 ans
	Matériels d'incendie et de secours intervention	Détecteur monoxyde de carbone	3 ans
Tuyaux		5 ans	5 ans
	Lances 20/7	5 ans	5 ans
	Lances débit variable, lances canon,	10 ans	10 ans
	Injecteur proportionneur	10 ans	10 ans
	Accessoires hydrauliques dont Division – Retenue –		
	Collecteur – Vannes – Crépine-vide cave à turbine, ...	10 ans	10 ans
	Matériel de désincarcération	10 ans	10 ans
	Cales pour désincarcération	5 ans	5 ans
	Seau pompe dorsal ou portatif	5 ans	
	Claie de portage	5 ans	
	Avertisseur de détresse sonore	5 ans	5 ans
	Tableau de gestion et de contrôle	5 ans	10 ans
	Tableau de gestion opérationnelle	5 ans	10 ans
	Triangle lumineux d'intervention	5 ans	5 ans
	Gyrophares - Rampes d'éclairage	5 ans	5 ans
	Projecteur et lampes de sécurité	5 ans	5 ans
	Pièces de jonction	5 ans	5 ans

Nature du bien	Type de biens	Durée d'amortissement	
		< 500 €	≥ 500 €
Matériels d'incendie et de secours intervention	Support ou semelle pour appui vérin	5 ans	5 ans
	Valise protection AIRBAG	5 ans	5 ans
	Valise de protection découpe	5 ans	5 ans
	Scie pare-brise	5 ans	5 ans
	Appareil de capture animal	5 ans	5 ans
	Echelles dont échelle à coulisse, à crochet, ...	5 ans	5 ans
	Enrouleur de tuyau manuel	10 ans	10 ans
	Poulies de mouflage	5 ans	5 ans
	Pulvérisateur	5 ans	5 ans
	Coupe boulons	5 ans	5 ans
	Appareil de lavage tuyaux	5 ans	5 ans
	Tirefort	10 ans	10 ans
Lot de sauvetage	10 ans	10 ans	
Pompes portables et équipements dont flottante, épuisement, haute pression, turbo pompe	10 ans	10 ans	
Appareils respiratoires isolants à circuit ouvert (ARI)	10 ans	10 ans	
Tentes PMA	10 ans	10 ans	
Matériel et outillage technique	Matériel de nettoyage : Nettoyeur haute pression – Aspirateur -	5 ans	5 ans
	Matériel d'outillage ou pour atelier : Servante d'outillage – Atelier - Outils pneumatiques - Coffret de douilles à choc - Appareillage pour entretien - Appareil de soudure - Cric rouleur - Perceuse – ponceuse - Chariot de pont - - Chargeur de batterie - Matériel de chauffage pour atelier - Armoire pour atelier – Bétonnière - Oxycoupeur	5 ans	5 ans
	Appareils de mesure	5 ans	5 ans
	Cuve	5 ans	5 ans
	pneumatiques	5 ans	5 ans
	Transpalette	5 ans	5 ans
	Grue mobile	5 ans	5 ans
	Echafaudage	5 ans	5 ans
	Matériel de sport	5 ans	10 ans
	Matériels de forestage	5 ans	5 ans
	Matériels de forestage	5 ans	5 ans
	Compresseur d'air et accessoires d'air	10 ans	10 ans
	Matériel informatique bureautique	Imprimante	3 ans
Micro- ordinateur		5 ans	5 ans
Onduleur mobile		3 ans	3 ans
Télécopieur		3 ans	3 ans
Ecran, video,		3 ans	3 ans
Disque dur, matériel de remise à niveau		3 ans	3 ans
Matériel de réseau		3 ans	3 ans
Portable - tablettes		3 ans	3 ans
Autres matériels	Matériels équipe cynotechnique dont cages	15 ans	15 ans
	Matériels risques animaliers	10 ans	10 ans
	Matériels de nettoyage et lavages industriels (lave-vaisselle, lave-linge...)	5 ans	5 ans
Matériels de nettoyage et lavage domestiques (lave-vaisselle, lave-linge...)	3 ans	3 ans	

Nature du bien	Type de biens	Durée d'amortissement	
		< 500 €	≥ 500 €
Mobilier et matériel de bureau	Mobilier de bureau dont armoire - Bureau - Tables – Chaises – Vestiaires	5 ans	10 ans
	Fauteuils CODIS	2 ans	2 ans
Habillement	<u>Habillement opérationnel des sapeurs-pompiers</u>		
	Bottes incendie ou rangers	3 ans	3 ans
	Bottes caoutchouc ou latex	3 ans	3 ans
	Bottes caoutchouc cuissardes	3 ans	3 ans
	Bottes caoutchouc pontonnières	3 ans	3 ans
	Surpantalon d'intervention	8 ans	8 ans
	Veste de protection et d'intervention	8 ans	8 ans
	Parka ou blouson	3 ans	3 ans
	Veste - pantalon SP F1	3 ans	3 ans
	Combinaison SP F1	3 ans	3 ans
	Veste / pantalon de protection intempéries	3 ans	3 ans
	Ceinturon d'intervention et longe de travail	3 ans	3 ans
	Gilet de signalisation	3 ans	3 ans
	Gants de protection	3 ans	3 ans
	Casques F1 et F2	10 ans	10 ans
	Autres casques	3 ans	3 ans
	Chemise F1 -Tee shirt – Sweat shirt – Pull over – Polo coton	3 ans	3 ans
	Képi et casquettes	3 ans	3 ans
	Parkas	3 ans	3 ans
	Cagoule	3 ans	3 ans
	masque de fuite feux de forêts masques air respirable	10 ans	10 ans
	Portes accessoires	5 ans	5 ans
	Tenue hyménoptères	3 ans	3 ans
	Equipement de protection contre les coupures	3 ans	3 ans
	Lampes ADF	3 ans	3 ans
	Tricoise – polycoise	3 ans	3 ans
	Sac de couchage	3 ans	3 ans
Tenues de protection contre les frelons	3 ans	3 ans	
Tenues de protection contre les coupures	3 ans	3 ans	
Tenue de sortie	10 ans	10 ans	
Habillement	<u>Habilllements Plongée et S.A.V.:</u> Dont Combinaisons - Ceintures et accessoires - Masques – tuba – palmes – stabilisateurs lampes – parachutes – lunettes – bottes – appareils de mesure – gilet de sauvetage – bouées - Combinaisons de plongée et spéléo	3 ans	3 ans
	<u>habillements Risques technologiques:</u> dont Combinaisons – gants - Sous vêtements de protection Coque de protection A.R.I. -	5 ans	5 ans

Nature du bien	Type de biens	Durée d'amortissement	
		< 500 €	≥ 500 €
	Equipe Montagne Dont veste, pantalon, Combinaisons – gants - Sous-vêtements de protection - Casque, Parka - Baudrier et ceinturon Chaussures, ...	3 ans	3 ans
Travaux de constructions et aménagements	Aménagements intérieurs de bâtiments Petits travaux d'aménagements Autres immobilisations corporelles		15 ans 10 ans 50 ans

07
08
09
10
11
12